



N° 004/C-NKMT/CIPM/2025

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007 /AONO/C-NKMT/CIPM/2025 DU 20 / 03 /2025 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

ADDITIF N°003

Le Maire de la Commune de Nkolmetet, Autorité Contractante, communique les dispositions du présent appel d'offres sont modifiées ainsi qu'il suit :

I/ PIECE N° 1 : AVIS

Article 07 : REMISE DES OFFRES

AU LIEU DE :

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir sous pli fermé contre récépissé au Secrétariat Général de la Mairie de Nkolmetet, au plus tard le **25/ 04 / 2025 à 12 heures**

LIRE PLUTOT :

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir sous pli fermé contre récépissé au Secrétariat Général de la Mairie de Nkolmetet, au plus tard le **06/ 05 / 2025 à 12 heures**

Article 10: OUVERTURE DES OFFRES

AU LIEU DE :

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de NKOLMETET le **25 / 04 /2025 à 13 h 00 min** précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

✓ LIRE PLUTOT :

. L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de NKOLMETET le **06 / 05 /2025 à 13 h 00 min** précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

Article 14- Principaux critères éliminatoires :

AU LIEU DE :

1. OFFRE ADMINISTRATIVE

- Pièce administrative absente, fausse ou non-conforme au-delà des 48 heures réglementaires après l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis

LIRE PLUTOT :

1. OFFRE ADMINISTRATIVE

- Pièce administrative absente, fausse ou non-conforme au-delà des 48 heures réglementaires après l'ouverture des plis ;

III / PIECE N° 3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (R.P.A.O.)

Article 22 : Date et heure limites de dépôt des offres

➤ AU LIEU DE :

22-1 L'offre devra être remise au plus tard *le 25/04/2025 à 12 heures précises*, heure locale à la Commune DE NKOLMETET. Toute offre remise à une date ou une heure ultérieure à cette échéance sera refusée.

Après remise de son offre, un soumissionnaire ne peut ni la retirer, ni la modifier, ni la corriger pour quelque motif que ce soit. Cette condition est valable à la fois avant et après expiration du délai de remise des offres.

22-2 L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu *le 25/04/2025 à partir de 13 heures* par la Commission Interne de Passation des Marchés de céans.

➤ LIRE PLUTOT :

22-1 L'offre devra être remise au plus tard *le 06/05/2025 à 12 heures précises*, heure locale à la Commune DE NKOLMETET. Toute offre remise à une date ou une heure ultérieure à cette échéance sera refusée.

Après remise de son offre, un soumissionnaire ne peut ni la retirer, ni la modifier, ni la corriger pour quelque motif que ce soit. Cette condition est valable à la fois avant et après expiration du délai de remise des offres.

22-2 L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu *le 06/05/2025 à partir de 13 heures* par la Commission Interne de Passation des Marchés de céans.

Article 38 : Signature du marché

➤ AU LIEU DE :

38.1. L'Autorité Contractante dispose d'un délai de sept (07) jours pour la signature du marché à compter de la date de réception du projet de marché établi et souscrit par l'attributaire.

LIRE PLUTOT :

38.1. L'Autorité Contractante dispose d'un délai de cinq (05) jours pour la signature du marché à compter de la date de réception du projet de marché établi et souscrit par l'attributaire.

IV/ PIECE N° 4 CCAP

Article 33 : EDITION ET DIFFUSION DU PRESENT MARCHE

➤ AU LIEU DE :

Quinze (15) exemplaires du présent marché seront édités par les soins de l'entrepreneur et fournis au Maître d'ouvrage.

➤ LIRE PLUTOT :

Vingt (20) exemplaires de la présente Lettre Commande seront édités.

PIECE N° 11 ANNEXES

I-LISTE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES AGREES

➤ AU LIEU DE :

En application des dispositions de l'article 70 du code des Marchés publics, relatives au cautionnement des marchés,

LA LISTE DES BANQUES ET DES COMPAGNIES D'ASSURANCES AGREES ET HABILITEES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS EN 2021.

Il s'agit de :

1. LISTE DES BANQUES

N°	DENOMINATION
1	Access Bank

N°	DENOMINATION
2	Afriland First Bank (AFB)
3	Banco Nacional de Guinea Ecuatorial (BANGE)
4	Banque Atlantique Cameroun (BACM)
5	Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME)
6	Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFIBANK)
7	Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC)
8	Citibank Cameroun
9	Commercial Bank-Cameroun (CBC)
10	Crédit Communautaire d'Afrique – Bank (CCA-BANK)
11	Ecobank Cameroun (ECOBANK)
12	La Régionale Bank
13	National Financial Credit-Bank (NFC-Bank)
14	Société Commerciale de Banque-Cameroun (SCB-Cameroun)
15	Société Générale Cameroun (SGC)
16	Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC)
17	Union Bank of Cameroon (UBC)
18	United Bank for Africa (UBA)

2. COMPAGNIES D'ASSURANCES :

1	Activa Assurances	Par
2	Area Assurances S.A	
3	Atlantique Assurances S.A	
4	Beneficial General Insurance, S.A	
5	Chanas Assurances S.A	
6	CPA S.A	
7	NSIA Assurances S.A	
8	Proassur	
9	SAAR S.A	
10	Saham Assurances S.A	
11	Zenithe Insurance	

✓ *LIRE PLUTOT*:

1. LISTE DES BANQUES

N°	DENOMINATION
1	Access Bank
2	Afriland First Bank (AFB)
3	Banco Nacional de Guinea Ecuatorial (BANGE)
4	Banque Atlantique Cameroun (BACM)
5	Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME)
6	Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFIBANK)
7	Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC)
8	Citibank Cameroun
9	Commercial Bank-Cameroun (CBC)
10	Crédit Communautaire d'Afrique – Bank (CCA-BANK)
11	Ecobank Cameroun (ECOBANK)

N°	DENOMINATION
12	La Régionale Bank
13	National Financial Credit-Bank (NFC-Bank)
14	Société Commerciale de Banque-Cameroun (SCB-Cameroun)
15	Société Générale Cameroun (SGC)
16	Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC)
17	Union Bank of Cameroon (UBC)
18	United Bank for Africa (UBA)

2. COMPAGNIES D'ASSURANCES :

- 1 Activa Assurances
- 2 Area Assurances S.A
- 3 Atlantique Assurances S.A
- 4 Chanas Assurances S.A
- 5 CPA S.A
- 6 NSIA Assurances S.A
- 7 PRO ASSUR
- 8 Prudential Beneficial General Insurance, S.A
- 9 ROYAL ONYX Insurrrance Cie
- 10 SAAR S.A
- 11 Saham Assurances S.A
- 12 Zenithe Insurance

Par conséquent, toutes les dispositions se conforment aux présentes modifications et toute Entreprise ou Soumissionnaire intéressé par la présente offre est prié de passer à la Mairie de Nkolmetet (Secrétariat Général) se procurer une copie du présent additif ..

Nkolmetet, le 29-04-2025
LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLMETET
 (Autorité Contractante)

Ampliations :

- ✓ Préfet/NS/MBYO ;
- ✓ DDMAP/NS ;
- ✓ ARMP (pour insertion au JDM) ;
- ✓ Pdt/CIPM-NKMT ;
- ✓ DDDDL/N&S ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives

